BÉNÉFICIEZ D'AIDES GRÂCE AU PROGRAMME HABITER MIEUX,

POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Plus d'un propriétaire sur deux est éligible, et vous ?

> Les travaux (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation, énergies renouvelables) doivent permettre un **gain énergétique d'au moins 25 %**.

> Pour les logements datant d'avant le 1er juin 2001, l'Anah prend en charge **jusqu'à 50 % du montant des travaux** (sous conditions de ressources, aide de 10 000 € maximum).

> les propriétaires peuvent en plus bénéficier d'une **prime de l'État** (jusqu'à 2 000 €) et d'**aides complémentaires** des collectivités locales et des caisses de retraite.

> Le tout peut être cumulé avec le **Crédit d'impôt** transition énergétique (CITE) et l'**Éco-prêt** à taux zéro (Éco-PTZ).

Un programme initié par l'Etat, en lien avec l'Anah, et en partenariat avec les délégataires des aides à la pierre dans le Jura :

HABITER MIEUX
une "aide travaux" pour un logement économe et écologique

INVESTISSEMENTS D'AVENIR
Premier Ministre
Commissariat Général à l'Investissement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

Agence nationale de l'habitat Anah

jura LE DÉPARTEMENT

ECLA JURA
Espace Communautaire Lons Agglomération

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Exemple de travaux financés dans le cadre du programme Habiter Mieux

Un couple avec un enfant, propriétaire d'un pavillon de 100m² des années 60 a bénéficié de subventions pour un programme de travaux importants

Revenu moyen mensuel : 2 900 €

Programme de travaux : isolation des combles et du sous-sol, changement des menuiseries extérieures, installation ventilation mécanique hygroréglable

Coût des travaux : 18 000 € TTC

Subventions obtenues : 8 071 € (45%) dont:

Subvention Anah : 5 971 €

Prime de l'Etat : 1 600 €

Prime locale : 500 €

Complément de financement :

Écoprêt : 9 000 €

(mensualités de 94 € par mois sur 8 ans)

Apport personnel : 929 €

Économies sur le budget énergie :

évaluées à 40 €/mois

+ Crédit d'impôt : évalué à 2 500 €

Des conseils et un accompagnement personnalisé

Les techniciens de SOLIHA Jura accompagnent les propriétaires éligibles pour qu'ils puissent bénéficier de ces subventions :

- visite à domicile,
- diagnostic et préconisations,
- définition du programme de travaux,
- estimation des financements,
- constitution des dossiers administratifs,
- suivi en relation avec les entreprises.

Renseignez-vous :

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

03 84 86 19 10
contact@jura.soliha.fr
www.jura.soliha.fr

Maison de l'Habitat - 32 rue Rouget de Lisle
39007 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

SOLIHA Jura - Mars 2017